

**Communauté de communes
CŒUR DE CHARENTE
Pôle Aménagement et Environnement
5 Avenue Paul Mairat
16230 Mansle-les-Fontaines**

Siège
ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Ouest Charente**
7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Charente Limousine**
2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFOLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

Angoulême, le 29 juillet 2024

**Objet : PC 016 024 24 X0002
Commune d'AUSSAC VADALLE
Dossier suivi par le service foncier**

Madame,

Nous répondons à votre sollicitation reçue le 9 juillet dernier, concernant la demande de permis de construire d'un hangar de 1780 m² à usage de stockage de fourrage et de stabulation bovine à toiture photovoltaïque, pour les besoins de l'exploitation de l'EARL DE VALLADE, sur la commune d'Aussac-Vadalle.

Après étude de ce dossier, ce projet semble s'inscrire dans le cadre de la nécessité à l'exploitation agricole.
Bien que pas tout à fait en continuité des bâtiments photovoltaïques déjà existants, l'implantation proposée mobilise une surface déjà dégradée, partiellement insérée dans un boisement.

Afin de répondre aux usages stipulés dans le dossier, un bardage sur 2 façades minimum nécessiterait d'être prescrit.

Je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

République Française
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 181 600 016 000 24
APE 9411Z
www.charente.chambre-agriculture.fr

Christian DANIAU
Président,



*au Coeur de la
Nouvelle Aquitaine*